


**BANGLADESH : LES VOYAGES D'AFFAIRES**

Les services des passeports et visas	Services d'immigration du Bangladesh Go Abroad
Les précautions sanitaires	Un certificat de vaccination contre la fièvre jaune est exigé pour les voyageurs en provenance d'une zone infectée. La mise à jour de la vaccination diphtérie-tétanos-poliomyélite est recommandée, de même que celles de la fièvre typhoïde et de l'hépatite A. Pour les longs séjours et dans certaines circonstances, il est également conseillé de se faire vacciner contre l'hépatite B, la rage, et l'encéphalite japonaise. Il est conseillé de suivre un traitement préventif contre le paludisme et d'utiliser des répulsifs, la dengue sévissant régulièrement. Il faut être prudent lors de la consommation d'aliments et d'eau car les maladies intestinales sont fréquentes.
Conseils de santé aux voyageurs	Vous pouvez consulter les derniers conseils du gouvernement français sur les conditions sanitaires requises pour se rendre à l'étranger, y compris les vaccins de routine et les vaccins recommandés pour les voyages à l'étranger, sur le site du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.
Pour plus d'information sur les conditions de sécurité	Bureau des Affaires étrangères du Canada
Les numéros d'urgence	Urgences : 999 Pompiers : 199 Police (urgences) : 999-2222
Télécommunication	Suffixe internet : .bd Pour téléphoner du Bangladesh, composez le : 00 Pour téléphoner le Bangladesh, composez le : +880
Payer	On peut changer les devises en monnaie locale (taka) dans les bureaux de change autorisés des aéroports, banques et hôtels. Les principales cartes de crédit sont acceptées dans la plupart des établissements commerciaux dans les grandes villes uniquement. Les grands hôtels internationaux acceptent les devises étrangères et les chèques de voyage. Partout ailleurs, les paiements se font en cash.
Trouver un hôtel	Lonely Planet Booking.com
Visiter	Bangladesh Tourism Board